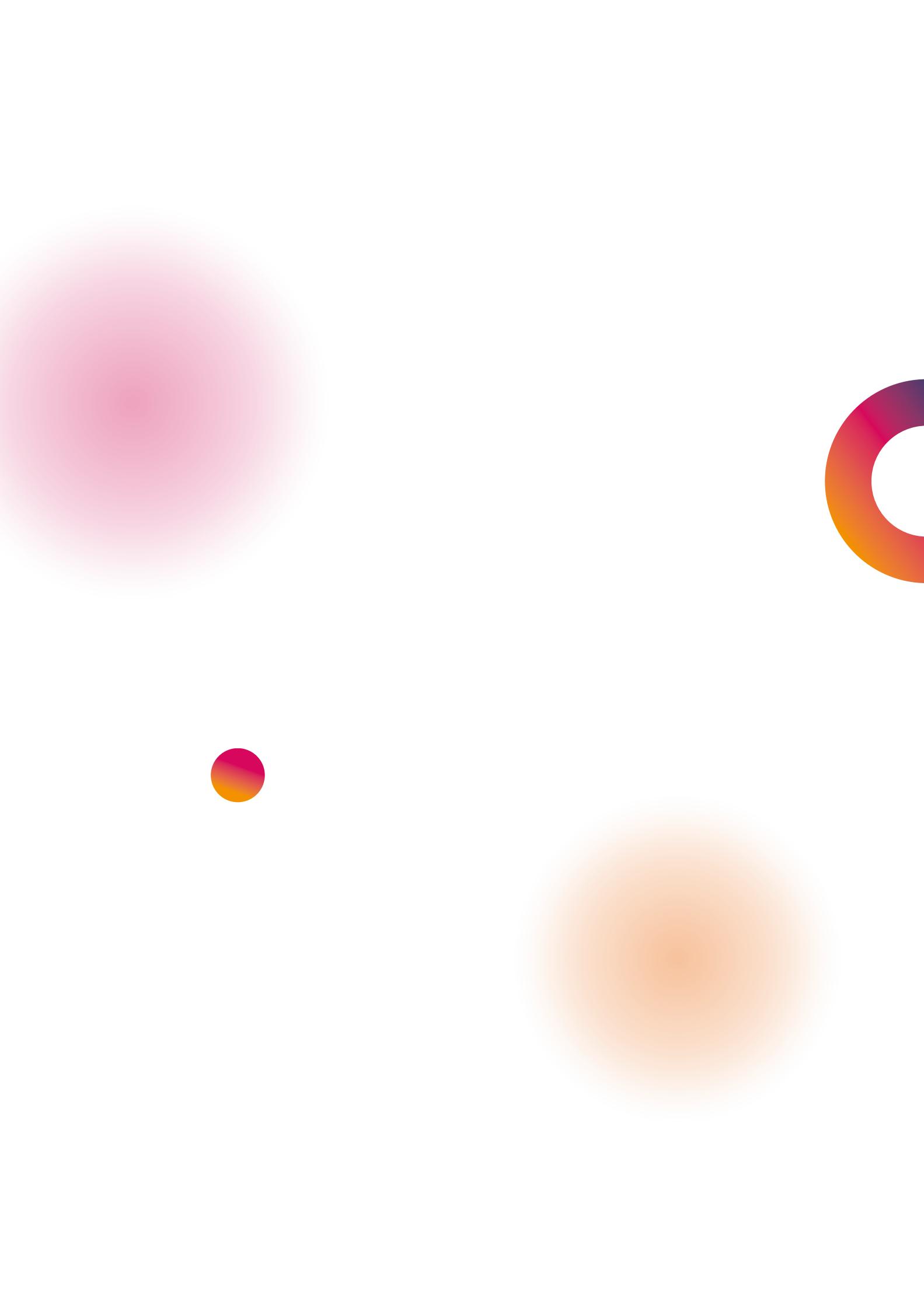


[Étude]

Reconversions professionnelles des bénéficiaires du PTP* dans l'industrie

* PTP : Projet de Transition Professionnelle





[Édito]

Face aux difficultés de recrutement, la fidélisation des salariés et l'attractivité sont considérées comme des priorités stratégiques par une majorité d'employeurs de l'industrie. La reconversion leur apparaît comme une réalité ambivalente : lorsqu'elle entraîne des départs, elle représente une perte de compétences et un défi à gérer ; lorsqu'elle conduit à des arrivées, elle devient au contraire une opportunité et une source de nouveaux talents. Dans les deux situations, les entreprises ont besoin de données et d'analyses pour s'adapter efficacement.

Cette étude répond à ce besoin. Issue d'un partenariat fructueux entre Transitions Pro et OPCO 2i, elle a conduit les observatoires des deux structures à partager leurs données et leurs expertises. Les analyses portent tout particulièrement sur les salariés ayant achevé un Projet de transition professionnelle (PTP) en vue d'un changement de métier. Elle offre donc une photographie d'un public spécifique, dont la composition est orientée par les critères d'éligibilité de ce dispositif.

Naturellement, l'examen détaillé des résultats ne manquera pas d'interroger, de surprendre et d'éclairer. Par exemple, certains métiers en tension de l'industrie figurent en tête de ceux exercés par les salariés qui font le choix d'un changement de cap dans leur carrière. Cette réalité s'explique : les bénéficiaires issus des métiers dits « industriels » – production, maintenance, conception – représentent 61% du total (3 200 personnes) des mobilités hors du secteur dans le cadre de ce dispositif, soit une proportion équivalente à l'ensemble des effectifs de l'industrie. Dans le sens des arrivées (3 400 personnes), on constate une appétence plus ou moins marquée pour l'industrie en fonction des secteurs de provenance. Une information qui pourra alimenter la réflexion sur la promotion et l'attractivité des métiers.

La reconversion est un chemin long et exigeant. Une démarche que l'on n'entreprend pas à la légère, et le plus souvent en réponse à une situation professionnelle qui n'est plus jugée satisfaisante. Mais comme l'étude le prouve, elle est, dans la grande majorité des cas, bénéfique, notamment en termes d'intérêt du travail, de reconnaissance des compétences, d'augmentation des responsabilités...

Cette étude regorge de données inédites. Elle les offre à la réflexion de l'ensemble des acteurs du monde de l'emploi et de la formation afin qu'ils puissent agir face à un phénomène qui demeure un monde à explorer.

Matthieu Tezenas du Montcel
Président Certif Pro

Edwin Liard
Président OPCO 2i

Séverine Garandeau-Martin
Vice-Présidente Certif Pro

Pascal Le Guyader
Vice-Président OPCO 2i

L'Observatoire des Transitions Professionnelles (OTP) est un dispositif national piloté par le réseau des Transitions Pro. Il étudie les parcours de reconversion des salariés, avant, pendant et après leur formation, notamment dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle (PTP). L'OTP produit des analyses qualitatives et quantitatives pour mieux comprendre les dynamiques de transition sur le marché du travail. Il constitue un outil d'aide à la décision pour les acteurs de l'emploi, de la formation et les branches professionnelles. Son objectif est d'éclairer les politiques publiques et les pratiques d'accompagnement des reconversions.

L'Observatoire Compétences Industries est un dispositif d'observation et de réflexion prospective porté par OPCO 2i. Au service de 29 branches professionnelles de l'industrie française, il a pour vocation de fournir des données chiffrées sur les questions d'emploi et de formation, de produire des analyses dans le cadre d'études variées, et de donner des clés pour anticiper l'évolution des besoins en compétences.

[Précisions méthodologiques]

Le Projet de Transition Professionnelle

Introduit dans la législation du travail en 2019, le Projet de Transition Professionnelle (PTP) est un dispositif de reconversion professionnelle délivré par les associations « Transitions Pro » pour permettre à tout salarié, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, une formation en vue de changer de métier ou de profession. Il vise à financer une action de formation certifiante. Transitions Pro prend en charge le coût pédagogique de la formation et le salaire du bénéficiaire.

La décision de financement du PTP tient compte de priorités nationales (salariés en risque d'inaptitude, salariés peu qualifiés, entreprises de moins de 50 salariés, ...) et régionales (métiers à fortes perspectives d'emploi, secteurs en difficulté...). Elle est conditionnée par les critères suivants :

- la cohérence du projet de transition professionnelle par rapport au métier visé,
- la pertinence du parcours de formation proposé par l'organisme de formation en fonction du profil du bénéficiaire,
- les perspectives d'emploi à l'issue de l'action de formation.

L'étude

Cette étude porte sur les 35 000 salariés ayant bénéficié d'un PTP et terminé leur formation en 2022 ou 2023, dont 3 200 travaillaient dans une entreprise relevant d'OPCO 2i au moment de leur départ en formation (identifiées à partir de leur SIRET). Par commodité, ces derniers sont désignés comme les bénéficiaires « issus de l'industrie ».

Concernant l'après formation, le secteur d'activité de l'entreprise d'arrivée du bénéficiaire n'étant pas connu, l'identification des reconversions vers le domaine industriel a été réalisée à partir des certifications visées dans le cadre du PTP. Ont été retenues comme « formations industrielles » les certifications identifiées par les branches professionnelles comme prioritaires pour leurs entreprises. Cette approche permet ainsi de repérer les parcours orientés vers l'industrie, même en l'absence d'information sur l'employeur final. Ce sont 3 400 bénéficiaires qui visaient une « formation industrielle » (voir liste en Annexe 2).

Pour compléter l'analyse, une enquête a été menée six mois après leur sortie de formation, entre juin 2022 et juin 2024. 17 700 personnes ont répondu à l'enquête dont 1 650 travaillaient dans une entreprise du périmètre OPCO 2i (correspondant à un taux de réponse à l'enquête de 52%) et 1 710 s'orientaient vers une « formation industrielle » (taux de réponse à l'enquête de 49%). Pour garantir la représentativité des résultats, les données ont fait l'objet d'un redressement statistique.



[Partie 1]

Les reconversions vers l'industrie

Qui sont les salariés souhaitant se reconversion vers l'industrie ?



Parmi les 35 000 bénéficiaires ayant achevé une formation PTP en 2022 ou 2023, 10 % ont suivi une formation dite « industrielle » (cf. annexe 2), c'est-à-dire orientée vers un métier directement opérationnel / technique, par opposition à des métiers transverses qui pourraient s'exercer dans le secteur de l'industrie (achat, secrétariat, comptabilité...).

Ce public se distingue par un profil plus masculin et globalement plus diplômé : 37 % d'entre eux ont un niveau supérieur au bac, contre 31 % pour l'ensemble des bénéficiaires. En revanche, leur répartition par âge est similaire à celle de l'ensemble des salariés en reconversion.

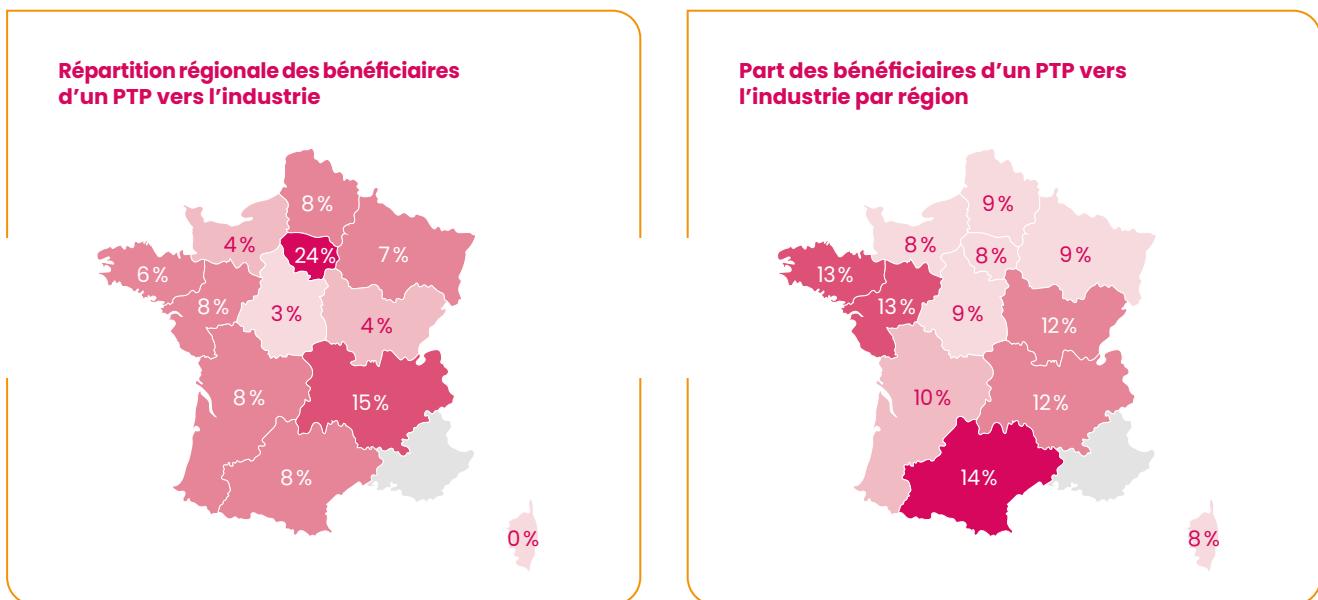


[Où habitent-ils ?]

La répartition géographique des bénéficiaires se reconvertisse dans l'industrie reflète globalement celle de l'ensemble des bénéficiaires du PTP.

Deux écarts sont toutefois observés : une légère surreprésentation en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), où résident 15 % des bénéficiaires d'une formation industrielle (contre 12 % pour l'ensemble des PTP), et une sous-représentation en Île-de-France (24 % contre 29 %).

En revanche, à l'intérieur même d'une région, les formations industrielles sont parfois plus plébiscitées : en Occitanie, 14 % des salariés financés au titre d'un PTP ont suivi une formation dans l'industrie (contre 10 % en moyenne au niveau national). Dans les régions AURA, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Pays de la Loire, ces salariés sont également surreprésentés. Cela peut s'expliquer par les priorités de financement vers des métiers industriels dits porteurs, mises en place par les commissions paritaires de ces régions.



Quelle était la situation professionnelle des salariés souhaitant se reconvertir dans l'industrie ?

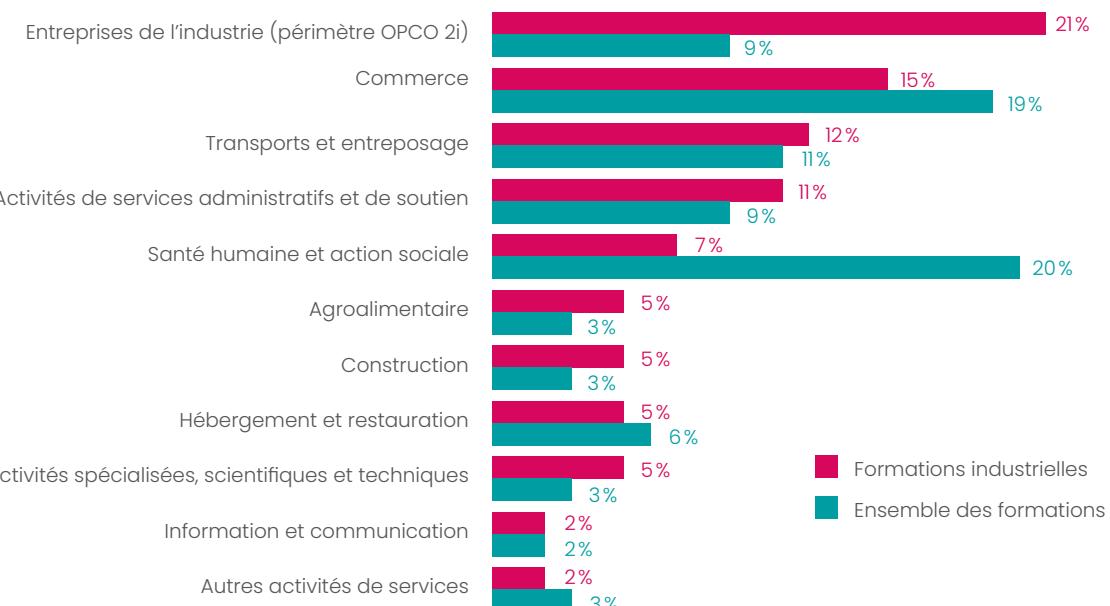


[1 salarié sur 5 exerçait son ancien emploi dans une entreprise de l'industrie]

Au moment du départ en formation, 21% des bénéficiaires qui visaient une formation « industrielle » travaillaient déjà dans une entreprise relevant d'OPCO 2i, contre 9% de l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP. Ce sont donc 79% de bénéficiaires qui choisissent des formations industrielles après avoir exercé

dans d'autres secteurs. Parmi eux, 15% travaillaient initialement dans une entreprise du secteur du commerce (contre 19% de l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP) et 12% dans le secteur du transport. Seuls 7% travaillaient dans la santé (contre 20%).

Les 10 principaux secteurs* des entreprises d'origine des bénéficiaires

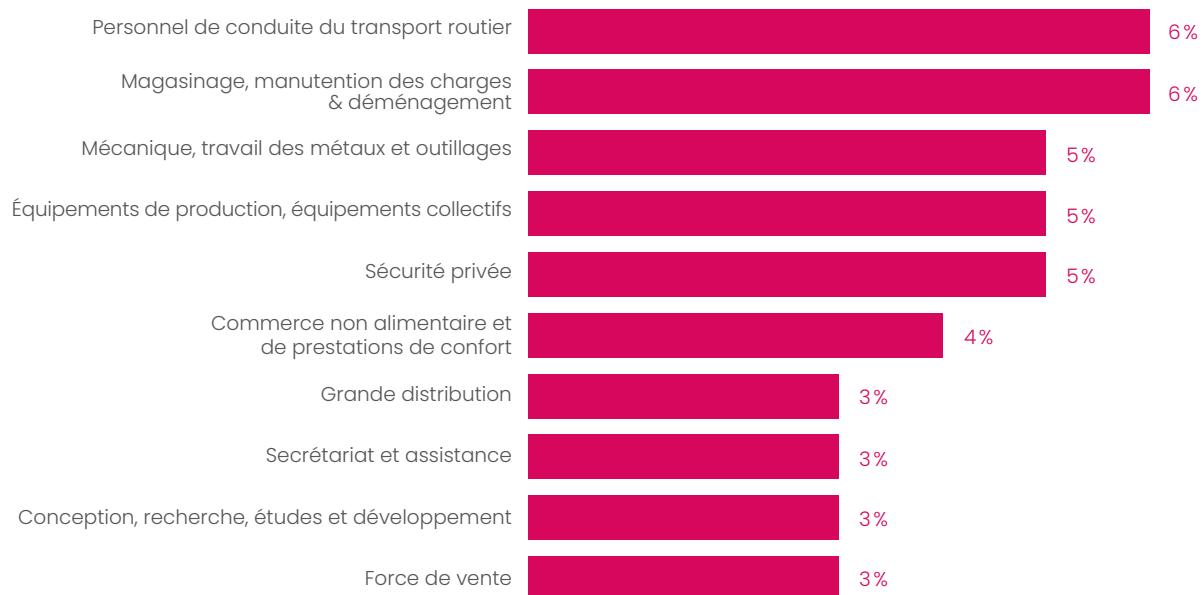


*En dehors des entreprises de l'industrie (périmètre OPCO 2i), les entreprises sont catégorisées selon la nomenclature d'activités française (NAF) en 21 postes

Quand on s'intéresse au détail du métier exercé, 12% des personnes qui visaient une formation « industrielle » exerçaient un métier dans le transport routier ou la manutention, de façon équivalente à l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP. En revanche, elles étaient plus nombreuses à travailler dans le domaine de la mécanique (5% contre 1%) ou les équipements de production, comme l'installation ou la maintenance d'équipements industriels (5% contre 1%).



Les 10 principaux domaines de métiers* exercés par les bénéficiaires visant une formation « industrielle »



*Les domaines de métiers sont des échelons agrégés de la nomenclature Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) de France Travail

[Un départ de l'ancien métier souvent motivé par une situation professionnelle jugée insatisfaisante, plutôt que par des enjeux de santé]

Si le PTP vise avant tout un changement de métier, la reconversion professionnelle ne relève pas uniquement d'un choix personnel : elle peut aussi être une réponse à des situations professionnelles jugées dégradées ou fragilisées*.

Parmi les bénéficiaires ayant suivi une formation « industrielle », 54% déclarent avoir entamé cette démarche pour faire face à une difficulté rencontrée dans leur ancien poste (contre 51% pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP). Ces difficultés peuvent prendre la forme d'un risque de licenciement, d'une dégradation des conditions de travail ou encore d'horaires devenus incompatibles avec leur vie personnelle.

Cette légère surreprésentation peut s'expliquer, d'une part, par les métiers d'origine des personnes en reconversion vers l'industrie : nombreux sont issus des secteurs du transport, de la logistique ou de la sécurité, où les conditions de travail peuvent parfois être contraignantes. Ces métiers partagent par ailleurs des compétences transférables avec les métiers industriels, facilitant ainsi les passerelles. D'autre part, l'industrie, en tant que secteur en tension, constitue une perspective attractive pour les personnes en reconversion : elle offre de réelles opportunités d'emploi, une insertion professionnelle rapide et des parcours de formation reconnus comme efficaces et sécurisants.



Le faible taux de bénéficiaires évoquant des raisons de santé parmi ceux qui se reconvertisSENT vers l'industrie (11% contre 16% pour l'ensemble des bénéficiaires PTP) suggère que ce secteur, souvent perçu comme plus exigeant physiquement, attire en priorité des personnes en capacité de répondre à ces contraintes. À l'inverse, les salariés confrontés à des problématiques de santé semblent davantage s'orienter vers des métiers du secteur tertiaire.

*L'enquête menée par l'Observatoire des Transitions Professionnelles permet de mesurer les raisons pour lesquelles s'engager dans un parcours de reconversion selon divers motifs : créer une entreprise, changer de métier, faire face à une situation compliquée dans son poste (licenciement, ambiance, conditions de travail, ...), faire face à un problème de santé ou bien rechercher un complément de revenu.

[Des choix de reconversion qui semblent motivés par la technicité et l'environnement industriel]

Si l'enquête ne permet pas d'identifier précisément les motivations des personnes qui s'orientent vers l'industrie, des témoignages recueillis révèlent plusieurs facteurs d'attractivité. Pour certains, le choix de l'industrie répond à une volonté de retour au concret, à la technicité du geste, voire à une quête de sens dans la fabrication. D'autres sont attirés par la rigueur et la précision qu'exigent certains métiers industriels, en cohérence avec leur tempérament. Enfin, l'influence de l'entourage, la découverte de ces métiers lors d'événements professionnels ou encore la perspective d'une reconversion valorisante dans un secteur exigeant mais gratifiant, comme l'aéronautique, semblent également jouer un rôle déterminant.



J'ai décidé de redevenir chaudronnier pour revenir aux bases du métier

J'ai démarré comme apprenti dans la chaudronnerie, il y a plus de vingt-cinq ans. J'ai gravi les échelons pour devenir chef d'atelier dans une TPE puis directeur industriel dans une plus grande structure. Au bout de cinq ans, j'ai décidé de redevenir chaudronnier pour revenir aux bases du métier : étude, conception, réalisation technique. Cela ne m'intéressait plus de gérer d'autres salariés. J'ai suivi une formation en comptabilité pour pouvoir me mettre à mon compte. À partir de là, tout s'est bien enchaîné et j'ai pu démarrer en confiance. »

Fabien - Occitanie

De directeur de production à chaudronnier

Quelles sont les formations visées dans l'industrie ?



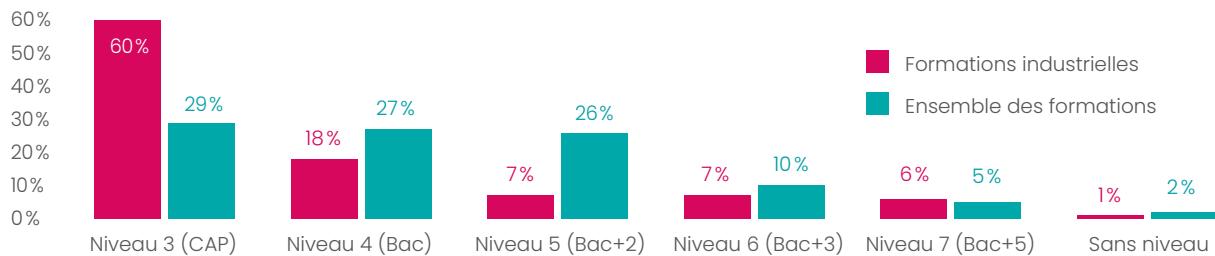
[3 formations sur 5 sont de niveau 3]

L'analyse des parcours doit être replacée dans le cadre des critères d'éligibilité et de financement du dispositif PTP. Les formations prises en charge par Transitions Pro sont en effet majoritairement d'une durée équivalente à un an calendaire, ce qui limite l'accès à certaines formations supérieures, souvent plus longues. Par ailleurs, les règles de priorisation favorisent les salariés ouvriers ou employés titulaires au plus d'un CAP, qui bénéficient d'un accès facilité au financement. Les principales certifications sont des certifications délivrées par

l'Etat : Titres professionnels (50 %) et CAP (25 %). Les certificats de qualification professionnelle (CQP) des branches sont visés à hauteur de 4 %.

61 % des formations sont de niveau 3 (contre 29 % pour l'ensemble des formations suivies en PTP) et 18 % de niveau 4. On retrouve cependant aussi des formations du supérieur notamment des titres de technicien supérieur dans la maintenance (niveau 5) ou des certifications dans la QHSE (qualité, hygiène, sécurité et environnement) de niveau 6.

Le niveau des formations visées par les bénéficiaires



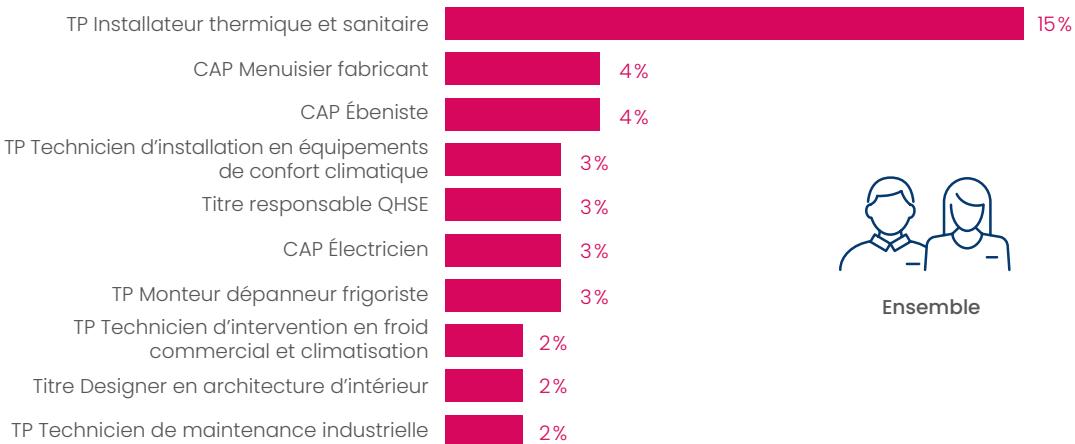
Les bénéficiaires de PTP ont suivi 300 formations distinctes visant différentes spécialités de l'industrie. Malgré cette importante variété, les 10 formations les plus suivies représentent un peu plus de 40 % des effectifs : il s'agit du titre professionnel (TP) Installateur thermique et sanitaire (15 %), du CAP Menuisier fabricant (4 %) et du CAP Ébéniste (4 %).

Certaines spécialités comme le génie climatique, le travail du bois et l'électricité sont particulièrement prisées. L'industrie ne se limite ainsi pas au travail en usine. Les métiers visés relèvent aussi bien de la production que de la maintenance, de l'installation ou du travail artisanal, et peuvent s'exercer dans des contextes variés, y compris dans des entreprises du bâtiment, de l'énergie, du naval ou encore de la fabrication sur-mesure.

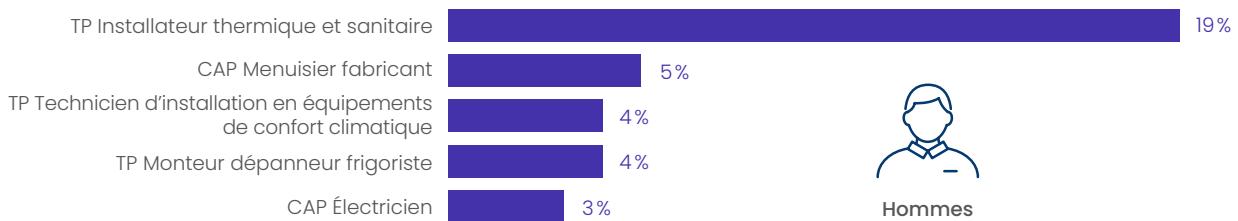
Les femmes, moins nombreuses à viser des formations dans ce domaine, ciblent plus particulièrement des formations en architecture intérieure, dans l'habillement (CAP Métiers de la mode vêtement flou), dans la qualité industrielle (Titre de Responsable qualité) ou menant à des métiers dans l'artisanat d'art (CAP Tournage en céramique, CAP Ebéniste).



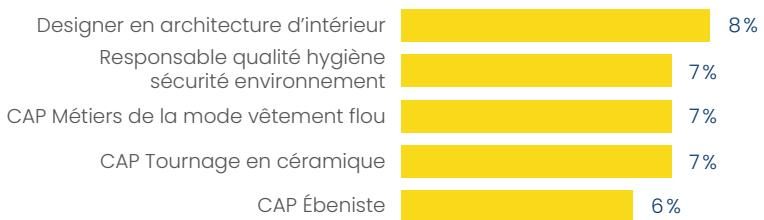
Les principales formations suivies par les salariés visant une formation « industrielle »



Ensemble



Hommes



Femmes

Que sont-ils devenus ?



Pour connaître le devenir des bénéficiaires d'un PTP, ils ont été interrogés 6 mois après la fin de leur formation. À titre d'information, à partir des sortants 2024, des données seront également disponibles pour la situation 12 mois après la fin de formation.

[Plus de 9 salariés sur 10 réussissent leur examen]

En 2022 et 2023, 97% des bénéficiaires ayant suivi une formation « industrielle » l'ont suivie jusqu'à son terme et 96 % ont obtenu leur diplôme à la fin de leur projet de transition professionnelle. Ces taux sont identiques à ceux enregistrés pour l'ensemble de la population.

[Près des deux tiers des salariés visant l'industrie occupent un poste en lien avec la formation suivie]

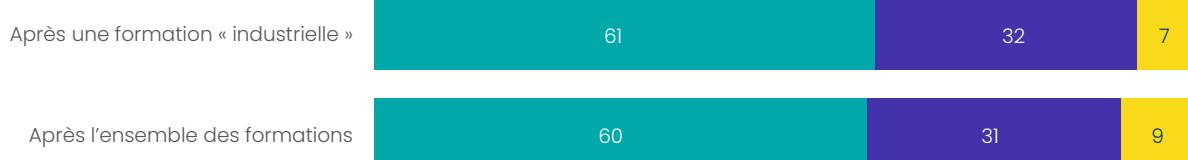
En moyenne sur les années 2022 et 2023, 6 mois après leur formation, 93% des salariés ayant suivi une formation « industrielle » ont déjà réalisé leur projet ou poursuivent leur parcours de reconversion.

Dans le détail, il apparaît que 61% de ces salariés ont réalisé leur projet de reconversion professionnelle et occupent un poste en lien avec leur formation. Ce taux est identique à celui de l'ensemble des bénéficiaires (60%).

Ne pas avoir réalisé sa transition 6 mois après la fin de la formation ne signifie pas un abandon du projet. Parmi les sortants de 2022 et 2023, 32% des bénéficiaires sont toujours en cours de reconversion. Ils continuent à mettre en œuvre leur projet et sont soit à la recherche d'un emploi en lien avec la formation suivie, soit de nouveau en formation.

Enfin, moins d'un salarié sur dix a abandonné son projet de reconversion (7%).

La réalisation de la transition 6 mois après la fin de la formation



■ Transition réalisée

■ Transition en cours

■ Transition abandonnée

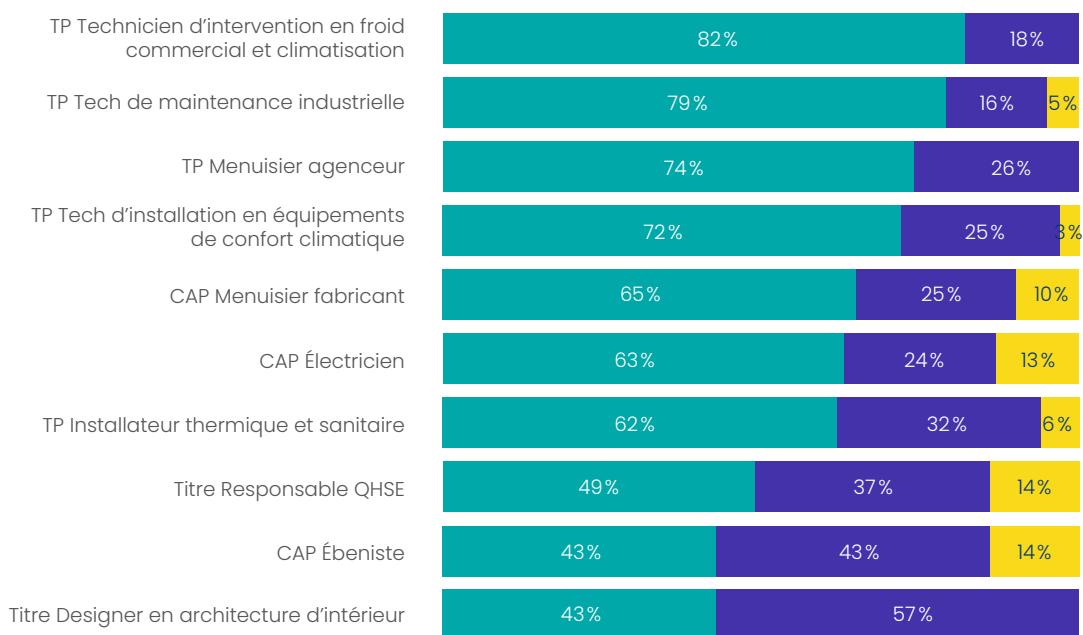
À noter que comme pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP, l'âge apparaît comme un facteur important de réalisation plus ou moins rapide des projets : 70% des moins de 30 ans visant l'industrie l'ont mis en œuvre 6 mois après la fin de leur formation contre 38% seulement pour les personnes de 50 ans et plus.

Ces derniers sont en effet plus nombreux à être en cours de mise en œuvre de leur projet de reconversion (48%) ce qui laisse penser que celle-ci met plus de temps à se concrétiser pour ce public « senior ».

Un taux de réalisation plus élevé pour certaines formations industrielles



Les 10 formations industrielles dans lesquelles le taux de réalisation est le plus élevé 6 mois après la fin de la formation



■ Transition réalisée

■ Transition en cours

■ Transition abandonnée

Parmi les principales formations « industrielles » (en tout cas, les plus suivies par les bénéficiaires en PTP), les taux de réalisation de la transition à 6 mois varient fortement, allant de 40% à plus de 80%. Les résultats les plus favorables sont observés pour le TP Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation (82%), le TP Technicien de maintenance industrielle (79%) et le TP Menuisier agenceur (74%), qui affichent à la fois de hauts taux d'insertion et une quasi-absence d'abandon. Ces chiffres peuvent témoigner d'une bonne adéquation entre ces formations et les attentes des professionnels en matière de compétences.

À l'inverse, certaines formations présentent des taux plus faibles de transition réalisée, notamment le CAP Ébéniste (43%) et le Titre de Designer en architecture d'intérieur (43% également), plus souvent suivis par des femmes, avec une part importante de transitions encore en cours. Cela peut s'expliquer par des débouchés plus incertains, mais aussi par des projets qui peuvent prendre plus que 6 mois (comme une création d'entreprise). En effet, elles sont 48% à avoir mis en oeuvre leur projet contre 65% pour les hommes. C'est l'inverse pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP femmes qui sont 63% à le réaliser. Cette différence peut s'expliquer par le type de formation choisi par les hommes dans lequel l'insertion est meilleure.



Quel nouvel emploi ?



En croisant les formations suivies avec les taux de réalisation de la transition, le top 5 des domaines des nouveaux métiers exercés par les salariés qui visaient un métier industriel est le suivant :

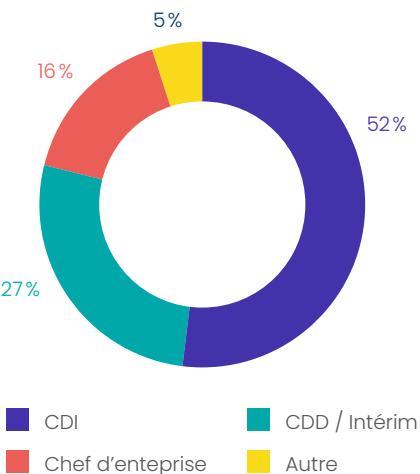
- Installation d'équipements sanitaires et thermiques ;
- Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie ;
- Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air ;
- Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation ;
- Soudage manuel.

[Six mois après leur formation, plus d'un salarié sur deux trouve un emploi en CDI]

52% des bénéficiaires ayant réalisé leur transition professionnelle sont embauchés en CDI après leur formation « industrielle ». Ce taux est bien plus élevé pour les bénéficiaires du TP Technicien de maintenance industrielle (75%) et du TP Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation (69%). Ces formations, menant à des métiers en tension, présentent donc à la fois un taux élevé de transition réalisée et une part importante de personnes en CDI dans leur nouvel emploi. Cette tendance s'explique par les besoins de recrutement dans ces secteurs, et montre que le Projet de Transition Professionnelle peut contribuer à répondre à ces besoins en orientant des actifs vers des métiers porteurs.



Répartition par type de contrat des bénéficiaires ayant suivi une formation « industrielle » et qui ont réalisé leur transition professionnelle



[Des créations d'entreprise plus nombreuses]

27% sont en CDD ou en intérim 6 mois après leur formation, une situation plus fréquente après un TP Installateur thermique et sanitaire (39%) ou un CAP Électricien (33%).

16% ont profité de cette reconversion pour créer leur entreprise. Ce taux de créateur est supérieur de 6 points à l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP. Cela peut s'expliquer par des opportunités de création d'entreprises plus fréquentes après des formations en menuiserie ou en ébénisterie :

- 47% après un **TP Menuisier installateur** ;
- 38% après un **CAP Menuisier fabricant** ;
- 37% après un **CAP Ébéniste** ;
- 25% après un **TP Menuisier agenceur**.

8 salariés sur 10 estiment que le PTP leur a permis d'améliorer leurs conditions de travail

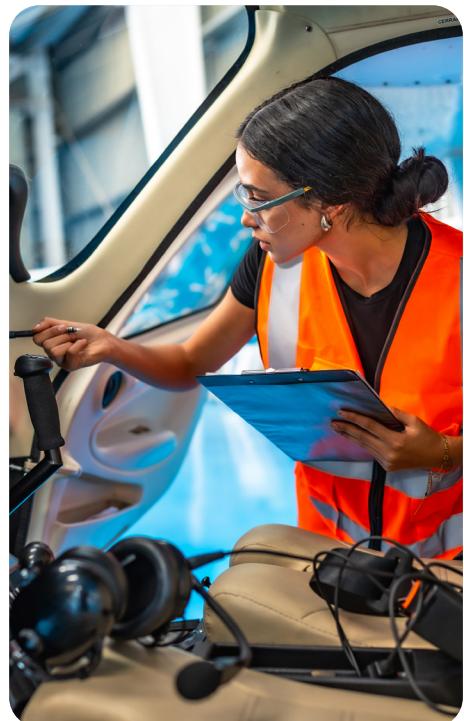


Pour rien au monde, je ne reviendrais en arrière

Lorsque j'ai appris la fermeture de l'espace culturel dans lequel j'étais chargée de la billetterie, je me suis décidée à quitter la grande distribution. Je ne voulais surtout pas retourner en caisses ! J'ai beaucoup de proches qui travaillent dans l'industrie. Ils m'ont conseillé la qualité qui correspondait bien à mon caractère. Je suis plutôt rigoureuse. L'équipe de Transitions pro m'a permis de monter mon dossier pour me projeter dans une nouvelle vie. Je me suis formée et je travaille désormais dans l'aéronautique. Un domaine où tout doit être absolument parfait. Pour rien au monde, je ne reviendrais en arrière. J'ai trouvé un métier épanouissant, gratifiant. Je réfléchis ; je me sens utile ; les journées passent vite. Le tout en étant mieux payée ! »

Audrey - Pays de la Loire

De chargée d'accueil et billetterie à qualiticienne dans l'aéronautique



Les bénéficiaires travaillant désormais dans un métier industriel témoignent de multiples bénéfices à la suite de leur changement de métier : intérêt du travail, reconnaissance des compétences, amélioration des conditions de travail, augmentation des responsabilités... Dans leur nouveau poste, 81% affirment que leurs nouvelles conditions de travail sont meilleures ou bien meilleures qu'avant.

Plus précisément, 61% d'entre eux trouvent leur nouveau poste plus intéressant, 69% estiment que leurs compétences sont désormais mieux reconnues et 65% sont plus satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées. 61% sont également plus satisfaits de leur nouveau temps de travail. Ces taux sont équivalents à ceux observés pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP.

L'impact de la reconversion professionnelle se mesure moins sur la rémunération : seuls 45% des bénéficiaires travaillant désormais dans un métier industriel déclarent que leur nouveau salaire est plus élevé (contre 54% pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP).

Plus généralement, quelle que soit l'issue du parcours, 96% des bénéficiaires estiment que leur formation a été utile dans leur parcours professionnel.



La reliure et la dorure nécessitent une certaine minutie. Il en va de même pour la soudure.



Rozenn - Pays de la Loire

De artisan reliure et dorure, puis aide à domicile à soudeuse
50 ans au moment de sa formation

Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

Après une formation initiale en Arts plastiques, je me suis orientée vers un CAP de reliure et j'ai ouvert mon propre atelier qui a bien fonctionné pendant 23 ans. Ayant cessé mon activité d'artisan, je n'ai pas pu suivre de formation et, un peu piégée par le Covid et le confinement, j'ai pris un emploi d'aide à domicile pendant deux ans. Cette expérience de salariée m'a permis de bénéficier de l'aide de Transitions Pro. Dans un coin de ma tête, j'avais l'idée de devenir soudeuse. J'ai suivi une formation au soudage TIG et j'ai fait mon premier stage dans une entreprise qui fabrique des véhicules de secours. J'y travaille aujourd'hui dans l'atelier de chaudronnerie et à des conditions qui me conviennent parfaitement.

Quelles sont les raisons qui ont motivé votre choix ?

Lors d'une journée portes-ouvertes organisée par l'UIMM, j'ai été immédiatement attirée par la soudure. Le geste, le coup d'oeil, le toucher, l'aspect manuel, le goût du travail soigné. La reliure et la dorure nécessitent une certaine minutie. Il en va de même pour la soudure.

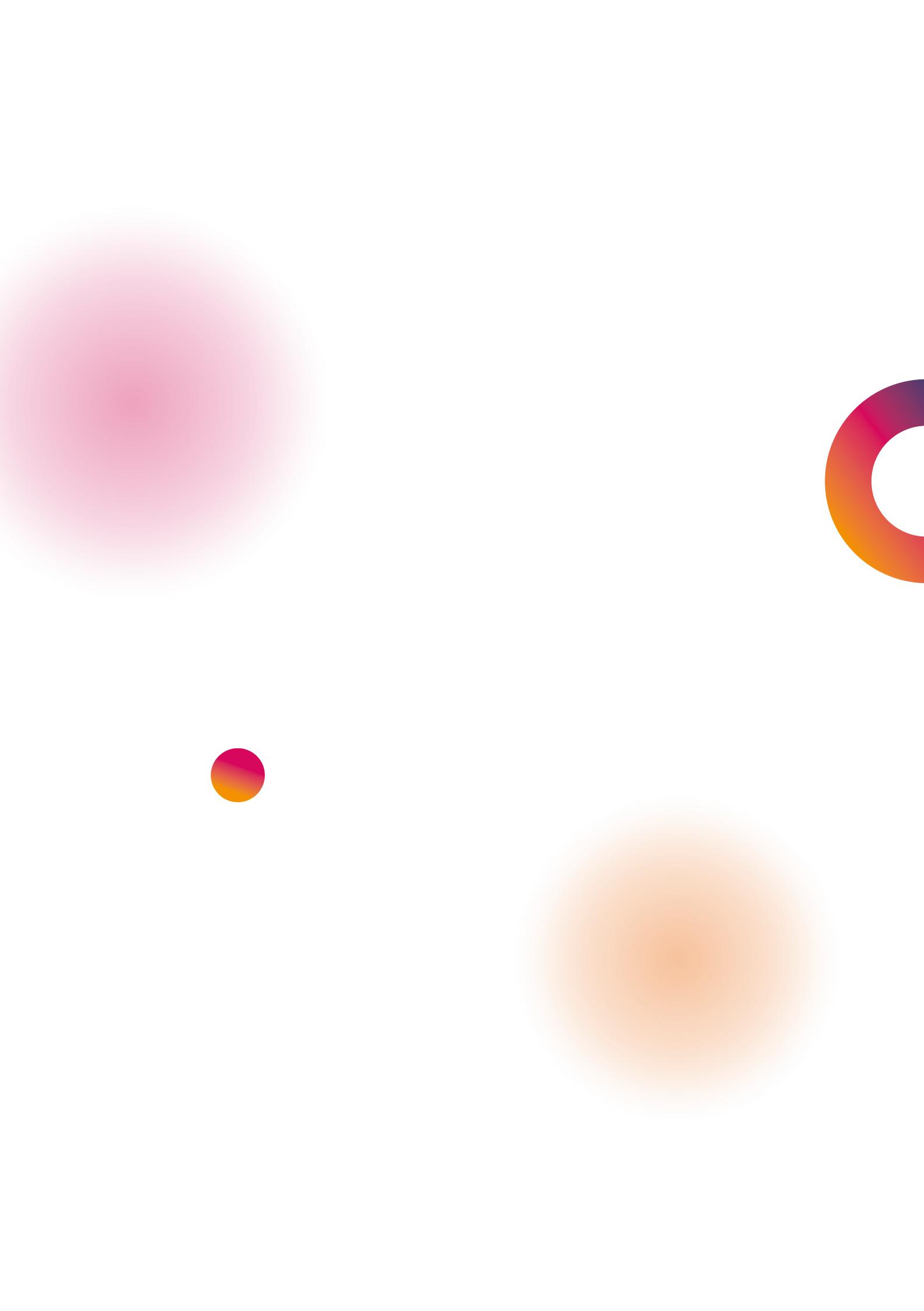


Réussir un cordon, à la fois conforme et beau, c'est gratifiant. Et cela reste un plaisir, bien que ça puisse sembler répétitif. J'apprécie ce moment de concentration où je suis focalisée sur ma tâche.

Naturellement, mon expérience dans la dorure et la reliure m'a aidée : la manipulation des outils, l'organisation et la préparation du travail, la précision. Avant je reliais de feuilles de papier entre elles ; maintenant je fais la même chose avec le métal !

Quelle était votre perception de l'industrie avant d'y entrer ?

J'ai grandi à Saint-Nazaire. Et, en tant qu'enfant, la première impression que je me suis faite de l'industrie, en passant par exemple à côté des Chantiers de l'Atlantique, est celle d'un monde effrayant. Avant de démarrer, je redoutais les dimensions de l'entreprise et le nombre de salariés. Mais j'ai découvert une ambiance accueillante et un univers de travail à échelle humaine, notamment du fait de son découpage en ateliers. J'ai même la liberté de travailler isolée dans un box si je le désire. Mais je préfère finalement m'installer dans un espace plus ouvert, à côté des tuyautiers, pour pouvoir observer, écouter, échanger... En tant que femme, j'avais naturellement une appréhension. D'autant que les gens de l'atelier avaient évoqué des expériences précédentes un peu ratées. Mais il ne faut pas se fermer de portes. Ce n'est pas spécialement dur physiquement et j'ai surtout rencontré des gens heureux de partager leur savoir-faire.



[Partie 2]

Les reconversions issues de l'industrie

Qui sont les salariés de l'industrie qui se sont reconvertis ?



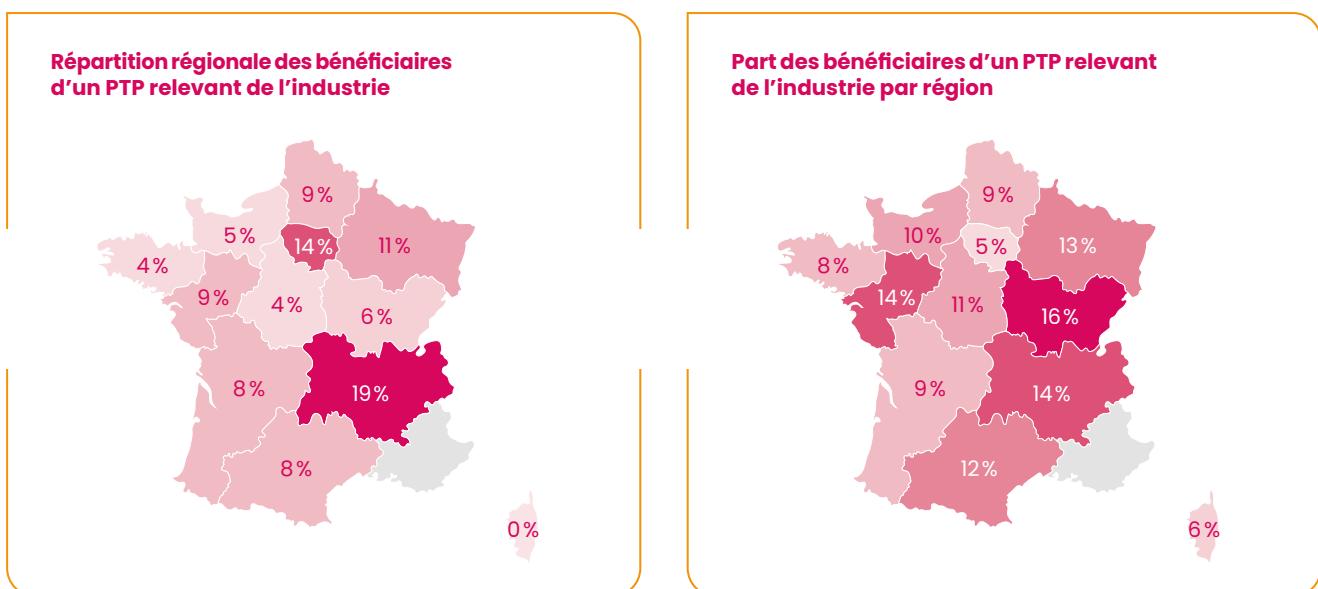
9 % des 35 000 bénéficiaires ayant fini une formation PTP en 2022 ou 2023 travaillaient à l'origine dans une entreprise de l'industrie. Ces bénéficiaires constituent en moyenne une population plus masculine et plus diplômée que l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP (35 % ont un niveau supérieur au bac contre 31 %). Leur pyramide des âges ne se distingue pas de celle de l'ensemble des salariés en reconversion. En revanche, les bénéficiaires d'un PTP issus de l'industrie sont plus jeunes : 74 % ont moins de 45 ans, contre 53 % de l'ensemble des salariés de l'industrie.



[Où habitent-ils ?]

Avant leur formation, 19 % des bénéficiaires issus de l'industrie habitaient la région Auvergne-Rhône-Alpes (contre 12 % pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP et 17 % de l'ensemble des salariés de l'industrie). Dans une moindre mesure, on observe aussi une surreprésentation des régions Grand Est et Pays de la Loire. À l'inverse, seulement 14 % des bénéficiaires issus de l'industrie habitaient en Île-de-France (contre 29 % des bénéficiaires d'un PTP et 21 % de l'ensemble des salariés de l'industrie).

À l'intérieur d'une région, le secteur d'origine des bénéficiaires varie : en Bourgogne-Franche-Comté, 16 % des salariés financés au titre d'un PTP provenaient de l'industrie (contre 9 % en moyenne au niveau national). Dans les régions AURA, Grand Est et Pays de la Loire, ces salariés sont également surreprésentés. Cela peut s'expliquer, comme évoqué en partie 1, par les priorités de financement sur certains secteurs d'origine mises en place par les commissions paritaires de ces régions, comme le secteur de la construction navale et de plaisance en Pays de la Loire ou la métallurgie et la sidérurgie en Bourgogne-Franche-Comté.





Quels étaient les métiers des salariés issus du secteur de l'industrie ?



[6 salariés sur 10 exerçaient un métier « industriel »]

Au moment du départ en formation, les bénéficiaires issus de l'industrie étaient en poste dans leur entreprise depuis 10 ans en moyenne (idem pour l'ensemble des bénéficiaires). 56 % travaillaient dans la branche Métallurgie, 7 % dans la branche Chimie et 5 % dans la Plasturgie. Cette répartition correspond globalement à celle observée pour l'ensemble des salariés relevant du périmètre OPCO 2i.

Avant leur transition, 61 % des bénéficiaires issus de l'industrie exerçaient un métier purement « industriel » (production, maintenance, conception - cf. annexe 1) : 17 % exerçaient

un métier du domaine de la mécanique, travail des métaux et outillages, 7 % un métier de préparation et de conditionnement, 7 % également un métier de conception, recherche, études et développement dans l'industrie.

Ainsi les 39 % des salariés restants étaient employés d'une entreprise de l'industrie mais exerçaient des fonctions dites « transverses », existant dans les entreprises de tous les secteurs : 8 % étaient dans le magasinage, la manutention de charge, 4 % dans la force de vente...

Les 10 principaux domaines de métiers* exercés par les bénéficiaires issus de l'industrie



*Les domaines de métiers sont des échelons agrégés de la nomenclature Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) de France Travail

[Des parcours de reconversion souvent motivés par des contraintes professionnelles]

Comme évoqué, le PTP est mobilisé dans un objectif de changement de métier. Au-delà de cette motivation, 58% des bénéficiaires issus de l'industrie indiquent avoir engagé une démarche de reconversion pour anticiper ou répondre à une situation professionnelle délicate dans leur poste actuel (contre 51% pour l'ensemble des salariés). Ces situations peuvent concerter des perspectives d'évolution limitées, un climat de travail moins favorable, ou encore des contraintes d'organisation du temps de travail devenues difficiles à concilier avec leur vie personnelle*.

*Pour rappel, l'enquête menée par l'Observatoire des Transitions Professionnelles permet de mesurer les raisons pour lesquelles s'engager dans un parcours de reconversion selon divers motifs : créer une entreprise, changer de métier, faire face à une situation compliquée dans son poste (licenciement, ambiance, conditions de travail, ...), faire face à un problème de santé ou bien rechercher un complément de revenu.

Ces derniers exerçaient principalement des métiers tels que : agent de fabrication ou de production ; magasinier, préparateur de commandes ; cariste.

Par ailleurs, 18 % des bénéficiaires ont mentionné des raisons de santé comme facteur déclencheur de leur reconversion, un taux identique pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP. Ce taux atteint 28 % pour les plus de 50 ans.



Quelles sont les formations visées par les bénéficiaires issus de l'industrie ?



[Des formations vers le transport ou l'informatique]

En matière de formation, le choix des bénéficiaires issus de l'industrie se porte en premier lieu vers le domaine du transport, manutention, magasinage. En effet, parmi eux, 15 % ont suivi une formation dans ce domaine, proportion proche du choix de l'ensemble des bénéficiaires (13%). C'est ici principalement le TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (10 % des formations) qui est envisagé.

Le deuxième domaine de formation sollicité est celui de l'informatique, avec 10 % des bénéficiaires issus de l'industrie (8 % pour l'ensemble des bénéficiaires). Le choix des salariés se porte spécifiquement sur le TP Développeur web et web mobile. En 2025, cette formation est beaucoup moins financée par le réseau car le niveau de formation ne correspond pas aux attentes des recruteurs.

Le troisième domaine est celui de l'électricité génie climatique (6% contre 3% pour l'ensemble).

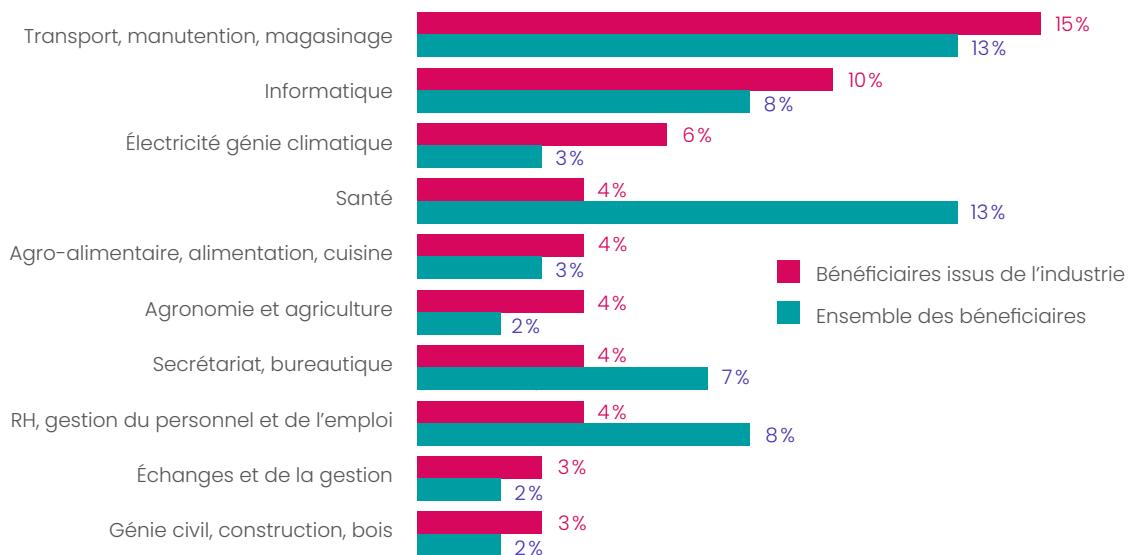
Plus des trois quarts (78%) des bénéficiaires issus de l'industrie ciblent des formations hors du spectre de l'industrie et envisagent donc une reconversion externe à ce secteur.

Peu de projets de reconversion professionnelle sont engagés dans le domaine de la santé par ces derniers. Cela concerne 4% d'entre eux contre 13% de l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP.

Viennent ensuite, les formations dans les ressources humaines (4%) et le secrétariat bureautique (4%) parmi les domaines de formation les moins plébiscités par les bénéficiaires issus de l'industrie.

Seuls 22% ciblent une formation que l'on peut qualifier d'industrielle (cf. annexe 2), comme le TP Technicien de maintenance industrielle ou encore le TP Technicien supérieur en automatique et informatique industrielle.

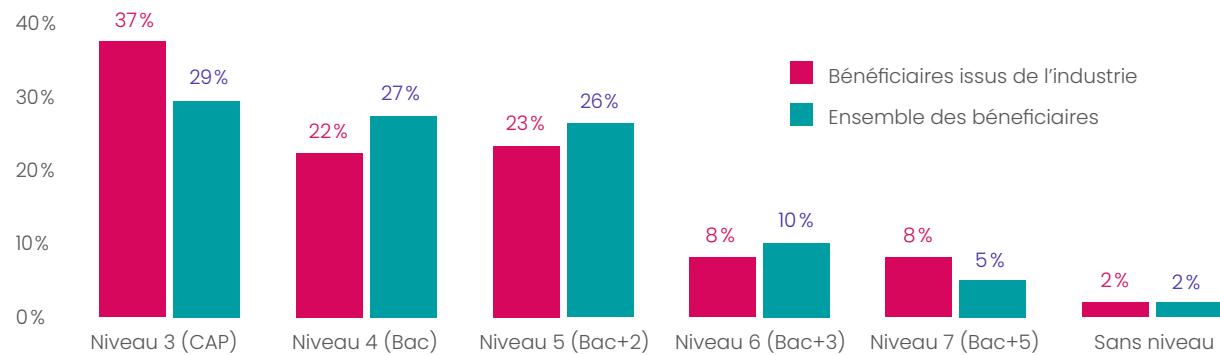
Les 10 principaux domaines de formation* choisis par les salariés issus de l'industrie



*Nomenclature des spécialités de formation.

De façon globale, les formations suivies par les bénéficiaires issus de l'industrie sont plus souvent de niveau 3 que celles suivies par les autres bénéficiaires (37% contre 29%). 22% sont de niveau 4 et 39% de niveau 5 ou plus (contre respectivement 27% et 41%). Une surreprésentation des formations de niveau 7 (Bac+5) des bénéficiaires issus de l'industrie par rapport à l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP est par ailleurs à noter.

Le niveau des formations visées par les bénéficiaires





Beaucoup de compétences acquises dans mon expérience de l'aéronautique sont transposables

Didier – Centre-Val de Loire

De mécanicien dans l'aéronautique à menuisier
49 ans au moment de sa formation

Comment avez-vous pris la décision d'engager une reconversion ?

Je ressentais une lassitude et une envie d'ailleurs à mon poste de mécanicien dans l'industrie aéronautique. J'ai toujours eu une attirance pour le bois, un matériau noble. Aussi, en me renseignant sans conviction sur les formations, j'ai découvert Transitions Pro. Cette rencontre a été un élément déclencheur qui a transformé une vague envie en véritable projet. J'ai suivi une formation de menuisier chez les Compagnons du devoir et j'ai été recruté dans une entreprise artisanale de trois personnes qui réalise des agencements en bois sur mesure.

Quelle a été la réaction de votre entreprise ?

Elle a vraiment joué le jeu. Je crois que c'est dans l'intérêt de tous de favoriser les reconversions quand l'envie est exprimée clairement. Retenir contre son gré un salarié démotivé serait contreproductif et désastreux pour l'ambiance de travail.

De plus, pour être financé par Transitions Pro, il faut réaliser un travail d'enquête, constituer un dossier et soumettre son projet à la validation d'un jury. Cela ne se fait pas sur un coup de tête. Et lorsqu'on arrive aux ressources humaines, le projet est déjà construit. J'ai donc pu suivre une formation d'un an en restant dans l'entreprise. Et j'ai accompagné au mieux la prise de poste de la personne recrutée pour me remplacer.

Comment s'est déroulée la transition ?

Beaucoup de compétences acquises dans mon expérience de l'aéronautique sont transposables : la manipulation d'outils, la dextérité, la capacité à imaginer des solutions techniques, la culture de la sécurité... très importante quand on travaille le bois. En revanche, dans l'aéronautique, la précision des pièces doit être exacte au micron, et aucune pièce ne sort s'il subsiste le moindre doute. Dans la menuiserie, il faut renoncer à la perfection, notamment sur les parties non visibles, et trouver le bon équilibre entre efficacité et précision. C'est une remise en question assez forte !

J'imagine que, dans l'autre sens, ce serait difficile également pour un salarié du bâtiment de s'adapter à l'exigence de l'aéronautique ou du nucléaire. Par ailleurs, les conditions de travail sont plus dures physiquement : le poids des pièces, le rythme de travail, la poussière, le bruit... En quittant l'aéronautique, j'ai abandonné de bonnes conditions de travail et une solide expertise. Une reconversion est un réel chamboulement, une remise en question. Mais je ne le regrette pas.



Que sont-ils devenus ?



Pour connaître le devenir des bénéficiaires d'un PTP, ils ont été interrogés 6 mois après la fin de leur formation. Comme précédemment évoqué, à partir des sortants 2024, des données seront également disponibles pour la situation 12 mois après la fin de formation.

[Plus de 9 salariés issus de l'industrie sur 10 réussissent leur examen]

Entre 2022 et 2023, 97% des bénéficiaires issus de l'industrie ont suivi leur formation jusqu'à son terme et 95 % ont obtenu la certification visée à la fin de leur projet de transition professionnelle. Ces taux sont identiques à ceux enregistrés pour l'ensemble de la population.

[Plus d'un salarié issu de l'industrie sur deux occupe un poste en lien avec sa formation]

En moyenne sur les années 2022 et 2023, 6 mois après leur formation, 91% des salariés issus de l'industrie ont déjà réalisé leur projet ou poursuivent leur parcours de reconversion. Dans le détail, il apparaît que 55 % de ces salariés ont réalisé leur projet de reconversion professionnelle et occupent un poste en lien avec leur formation. Ce taux est légèrement inférieur à celui de l'ensemble des bénéficiaires, quel que soit leur secteur d'origine (60%).

Dans le cadre large du PTP, les formations les plus suivies se situent habituellement dans les domaines de la santé,

du tertiaire de bureau ou des ressources humaines où les taux de transition réussis sont généralement plus importants.

Ne pas avoir réalisé sa transition 6 mois après la fin de la formation ne signifie pas un abandon du projet. Parmi les sortants de 2022 et 2023, 35 % des bénéficiaires sont toujours en cours de reconversion. Ils continuent à mettre en oeuvre leur projet et sont soit à la recherche d'un emploi en lien avec la formation suivie, soit de nouveau en formation. Enfin, moins d'un salarié sur dix a abandonné son projet de reconversion.

La réalisation de la transition 6 mois après la fin de la formation



Comme évoqué en première partie, l'âge influe sur la réalisation des projets : 63% des moins de 30 ans issus de l'industrie l'ont mis en oeuvre 6 mois après la fin de leur formation contre 43% pour les personnes de 50 ans et plus. Ces derniers sont plus nombreux à être en cours de mise en oeuvre de leur projet (41%), ce qui laisse penser que la reconversion met plus de temps à se concrétiser pour un public « senior ».

Des reconversions particulièrement réussies dans certains domaines



C'est parmi les bénéficiaires d'une formation dans les domaines du génie civil et de la santé (même si ce dernier est un domaine de formation moins suivi) que les bénéficiaires issus de l'industrie s'insèrent le mieux : 75 % des personnes qui ont suivi une formation dans l'un d'eux occupent un poste en lien avec la formation suivie.

Dans ces deux catégories, l'insertion est particulièrement élevée pour les techniciens en études et dessin du bâtiment (80 %) et les aides-soignants (82 %).

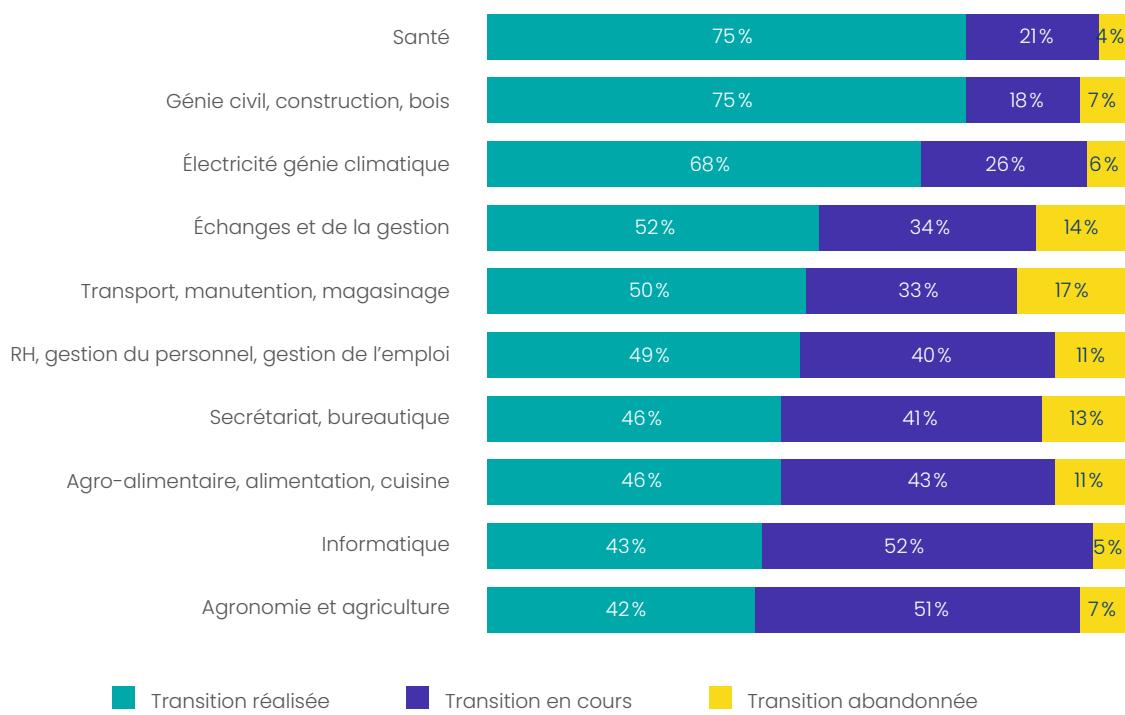
En troisième position, on retrouve les formations en électricité ou génie climatique : 68 % des bénéficiaires ont réalisé leur transition 6 mois après la fin de leur formation. On retrouve par exemple des bénéficiaires du TP Installateur thermique et sanitaire ou du TP Technicien d'installation en équipements de confort climatique.

Les formations en transport ou en informatique, plus fréquemment suivies par des bénéficiaires issus de l'industrie, ont des taux de réalisation moindres (respectivement 50 % et 43 % de transition réalisée). Ce sont des résultats qui sont aussi observés pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP. Être salarié de l'industrie ne semble pas avoir d'impact sur la réalisation de la transition professionnelle. La formation choisie et ses perspectives d'emploi ont plus d'impact.

De même, parmi les bénéficiaires issus de l'industrie, les hommes sont 57 % à avoir mis en œuvre leur projet contre 52 % des femmes (à l'inverse de l'ensemble des bénéficiaires où 63 % d'entre elles le réalisent dans les 6 mois). En effet, les femmes issues de l'industrie s'orientent moins souvent vers des formations offrant plus de débouchés (comme la santé) et davantage vers des secteurs où le taux de transition est plus faible.



La réalisation de la transition selon le domaine de formation*



* Nomenclature des Spécialités de Formation - INSEE

Quel nouvel emploi ?



En croisant les formations suivies avec les taux de réalisation de la transition, le top 5 des domaines des nouveaux métiers des salariés issus de l'industrie est le suivant :

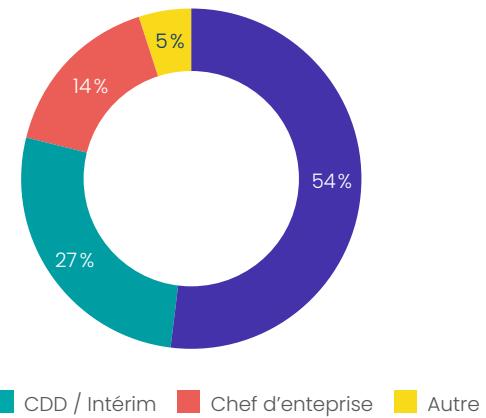
- Conduite de transport de marchandises sur longue distance ;
- Comptabilité ;
- Installation d'équipements sanitaires et thermiques ;
- Études et développement informatique ;
- Aide soignant.



[Six mois après leur formation, plus d'un salarié sur deux trouve un emploi en CDI]

54 % des bénéficiaires issus de l'industrie ayant réalisé leur transition professionnelle sont embauchés en CDI, 27 % le sont en CDD et 14 % ont profité de cette reconversion pour créer leur entreprise. Ce taux de créateur est supérieur de 6 points à l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP. Cela peut s'expliquer par des opportunités de création d'entreprise qui sont plus fréquentes après une formation en électricité, génie climatique (19 % de créateurs), plus souvent choisies par les bénéficiaires issus de l'industrie.

Répartition par type de contrat des bénéficiaires issus de l'industrie ayant réalisé leur transition professionnelle



Quels bénéfices de la reconversion professionnelle ?



[8 salariés sur 10 estiment que le PTP leur a permis d'améliorer leurs conditions de travail]

Les bénéficiaires issus de l'industrie ayant réalisé leur transition témoignent de multiples bénéfices à la suite de leur changement de métier : intérêt du travail, reconnaissance des compétences, amélioration des conditions de travail, augmentation des responsabilités... Dans leur nouveau poste, 81 % affirment que leurs nouvelles conditions de travail sont meilleures ou bien meilleures qu'avant.

Plus précisément, 87 % d'entre eux trouvent leur nouveau poste plus intéressant, 78 % estiment que leurs compétences sont désormais mieux reconnues et sont plus satisfait des

responsabilités qui leur sont confiées. 58 % sont également plus satisfaits de leur nouveau temps de travail. L'impact de la reconversion professionnelle se mesure moins sur la rémunération : seuls 40 % des bénéficiaires issus de l'industrie déclarent que leur nouveau salaire est plus élevé (contre 54 % pour l'ensemble des bénéficiaires d'un PTP).

Plus généralement, quelle que soit l'issue du parcours, 96 % des bénéficiaires issus de l'industrie estiment que leur formation a été utile dans leur parcours professionnel.



Côté entreprise ...

Adeline MEYNIER, M-Extend - Bretagne

Responsable développement des compétences et parcours professionnel
Skills and career development manager

Comment appréciez-vous les demandes de mobilités et/ou de développement de vos salariés ?

Il n'y pas de procédure spécifique. Le traitement de ces demandes s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des salariés. Par exemple, nous tenons régulièrement des permanences RH destinées à répondre à leurs questions sur les salaires, les formations, les retraites, les bulletins de paie... Nous organisons des réunions d'information sur des thèmes comme le CPF en collaboration avec Transitions Pro ou des Conseillers en Evolution Professionnelle (CEP). Si l'on veut fidéliser les salariés, il est important d'investir dans leur parcours professionnel. Il est normal de vouloir changer, évoluer, progresser... Mon objectif est plutôt qu'ils restent... mais si leur projet conduit à un départ de l'entreprise, nous les accompagnons également.

Concrètement, en quoi consiste votre accompagnement ?

Nous avons un rôle d'orientation et de soutien. Le premier rendez-vous vise à mieux cerner les attentes et souhaits du salarié : où en est-il dans sa réflexion, dans son projet ? Ensuite, je peux être amenée à échanger avec le manager pour faciliter les relations, à aider à la constitution d'un dossier, à orienter le salarié vers les bons interlocuteurs, à faire des points d'étape tout au long du projet,...

La construction d'un projet de transition professionnelle peut prendre plusieurs mois. Un soutien plus ou moins important peut être nécessaire en fonction des dossiers et des salariés accompagnés.

Par exemple, un leader souhaitait redonner une dimension plus technique à son métier et se former au métier de technicien de maintenance. Nous l'avons accompagné dans son projet de transition professionnelle : la préparation du dossier, les stages réalisés au sein d'une équipe maintenance avec un soutien et une montée en



compétences progressive et des points d'étapes au cours de sa formation. À la fin de sa formation, il n'y avait pas de poste disponible au sein de l'équipe maintenance. Il a repris sa fonction jusqu'à ce qu'il soit retenu sur un poste de technicien de maintenance au sein de l'entreprise.

Quels bénéfices l'entreprise retire-t-elle de ce soutien ?

Cet accompagnement proposé aux salariés a un effet, non quantifiable, sur le lien de confiance dans l'entreprise, sur l'ambiance, sur la marque employeur... Les salariés se sentent considérés, soutenus, c'est une démarche vertueuse. Ceux qui ont bénéficié d'une formation ont trois possibilités : soit ils reprennent leur poste à l'issue de la formation ; soit ils postulent sur un poste en mobilité interne en cohérence avec leur formation ; soit, à terme, ils quittent l'entreprise suite à leur reconversion.

Est-ce que vous avez une vision de ce qui motive le départ des salariés ?

Les entretiens professionnels révèlent une aspiration chez certains salariés à l'élargissement des missions, au développement, à l'évolution. La recherche de sens et d'épanouissement doit être prise en considération.

[Conclusion]

Les éléments à retenir

Les éléments clés à retenir



[Métiers « industriels » : les départs et les arrivées semblent s'équilibrer]

Sur les **35 000 bénéficiaires d'un PTP** (Projet de transition professionnelle) qui ont achevé leur formation en 2022 ou 2023, **10% ont suivi une formation dite « industrielle »**. À l'inverse, 9% des salariés qui se sont engagés dans une reconversion travaillaient **dans une entreprise de l'industrie**.

[Le premier secteur pourvoyeur des reconversions vers l'industrie est... l'industrie]

Parmi les salariés qui se sont formés à un métier « industriel », **21% occupaient déjà un emploi dans l'industrie**, tandis que 79% provenaient d'autres secteurs. **Le transport routier ou la manutention**, des métiers qui partagent des compétences transférables avec les métiers industriels, fournissent **12% des salariés** qui ont suivi une formation « industrielle ».

[Les décisions de reconversion sont le plus souvent motivées par une situation professionnelle jugée insatisfaisante]

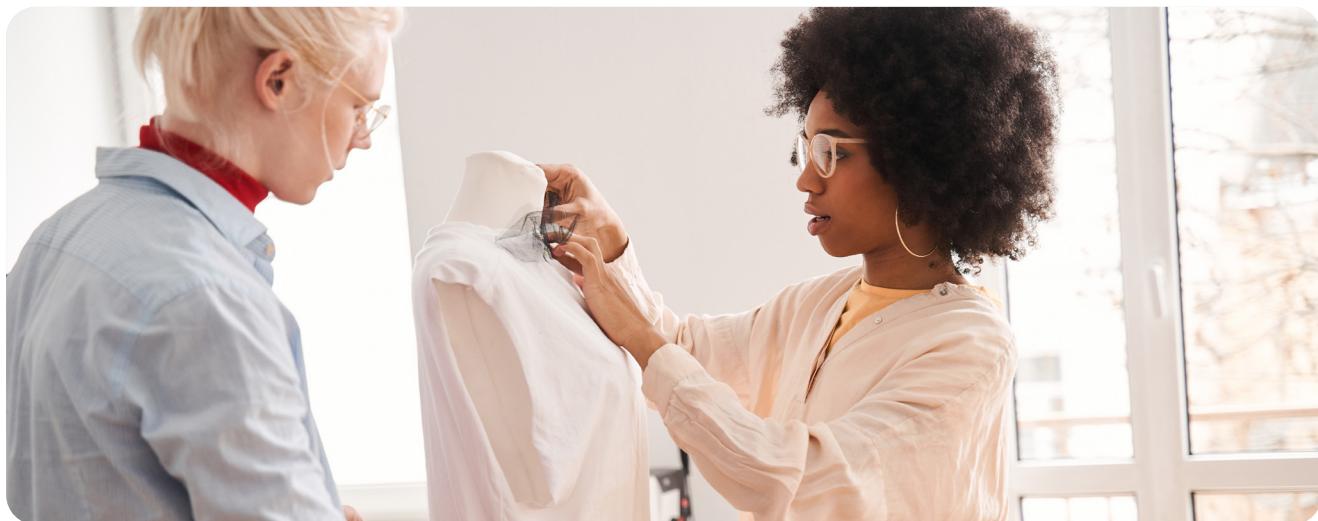
Une difficulté ou une situation jugée insatisfaisante dans leur ancien poste est à l'origine de la démarche pour **54% des salariés ayant suivi une formation « industrielle »**. Pour les salariés issus de l'industrie, **ce taux s'élève à 58%**. Parmi les motifs concernés : l'ambiance, les conditions de travail, un risque de licenciement...

[La reconversion est un processus long et exigeant... Mais la réussite est très majoritairement au rendez-vous]

96% des bénéficiaires d'un PTP ayant suivi une formation « industrielle » ont obtenu leur diplôme. Six mois après la fin de leur formation, **61% d'entre eux ont mené à bien leur projet de reconversion**, tandis que 32% sont encore en transition. **Les taux de réalisation varient fortement d'un métier à l'autre - de 40 % à 80 %**. Les meilleurs taux de réussite (TP Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation, TP Technicien de maintenance industrielle, TP Menuisier agenceur...) témoignent d'une **bonne adéquation des formations financées au besoin des entreprises**.

[Dans le cadre des mobilités vers un métier « industriel », 8 salariés sur 10 estiment que le PTP leur a permis d'améliorer leurs conditions de travail]

Les reconversions sont jugées bénéfiques : 81% de ceux qui ont suivi une formation « industrielle » estiment que **leurs nouvelles conditions de travail sont meilleures qu'avant**. 69% estiment que leurs compétences sont mieux reconnues et 61% que leur nouveau poste est plus intéressant. L'impact de la reconversion sur le salaire semble secondaire : 45% affirment que leur salaire est plus élevé à l'issue de la reconversion.



Annexes

Annexe 1 : liste des métiers identifiés comme « industriels » (nomenclature ROME)



H1101	Assistance et support technique client	H2408	Conduite de machine d'impression textile
H1102	Management et ingénierie d'affaires	H2409	Coupe cuir, textile et matériaux souples
H1201	Expertise technique couleur en industrie	H2410	Mise en forme, repassage et finitions en industrie textile
H1202	Conception et dessin de produits électriques et électroniques	H2411	Montage de prototype cuir et matériaux souples
H1203	Conception et dessin produits mécaniques	H2412	Patronnage - gradation
H1204	Design industriel	H2413	Préparation de fils, montage de métiers textiles
H1205	Études - modèles en industrie des matériaux souples	H2414	Préparation et finition d'articles en cuir et matériaux souples
H1206	Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	H2415	Contrôle en industrie du cuir et du textile
H1207	Rédaction technique	H2501	Encadrement de production de matériel électrique et électronique
H1208	Intervention technique en études et conception en automatisme	H2502	Management et ingénierie de production
H1209	Intervention technique en études et développement électronique	H2503	Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique ou de travail des métaux
H1210	Intervention technique en études, recherche et développement	H2504	Encadrement d'équipe en industrie de transformation
H1301	Inspection de conformité	H2505	Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples
H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement - HSE- industriels	H2601	Bobinage électrique
H1303	Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement - HSE- industriel	H2602	Câblage électrique et électromécanique
H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	H2603	Conduite d'installation automatisée de production électrique, électronique et microélectronique
H1402	Management et ingénierie méthodes et industrialisation	H2604	Montage de produits électriques et électroniques
H1403	Intervention technique en gestion industrielle et logistique	H2605	Montage et câblage électronique
H1404	Intervention technique en méthodes et industrialisation	H2701	Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique
H1501	Direction de laboratoire d'analyse industrielle	H2801	Conduite d'équipement de transformation du verre
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	H2802	Conduite d'installation de production de matériaux de construction
H1503	Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	H2803	Façonnage et émaillage en industrie céramique
H1504	Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique	H2804	Pilotage de centrale à béton prêt à l'emploi, ciment, enrobés et granulats
H1505	Intervention technique en formulation et analyse sensorielle	H2805	Pilotage d'installation de production verrière
H1506	Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	H2901	Ajustement et montage de fabrication
H2207	Réalisation de meubles en bois	H2904	Conduite d'équipement de déformation des métaux
H2208	Réalisation d'ouvrages décoratifs en bois	H2905	Conduite d'équipement de formage et découpage des matériaux
H2209	Intervention technique en ameublement et bois	H2906	Conduite d'installation automatisée ou robotisée de fabrication mécanique
H2301	Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	H2907	Conduite d'installation de production des métaux
H2401	Assemblage - montage d'articles en cuirs, peaux	H2908	Modelage de matériaux non métalliques
H2402	Assemblage - montage de vêtements et produits textiles	H2910	Moulage sable
H2403	Conduite de machine de fabrication de produits textiles	H2911	Réalisation de structures métalliques
H2404	Conduite de machine de production et transformation des fils	H2912	Réglage d'équipement de production industrielle
H2405	Conduite de machine de textiles nontissés	H2914	Réalisation et montage en tuyauterie
H2406	Conduite de machine de traitement textile	H3101	Conduite d'équipement de fabrication de papier ou de carton
H2407	Conduite de machine de transformation et de finition des cuirs et peaux	H3102	Conduite d'installation de pâte à papier
		H3201	Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs

H3202	Réglage d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs
H3203	Fabrication de pièces en matériaux composites
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange,...)
H3401	Conduite de traitement d'abrasion de surface
H3402	Conduite de traitement par dépôt de surface
H3403	Conduite de traitement thermique
H3404	Peinture industrielle
I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle
I1103	Supervision d'entretien et gestion de véhicules
I1303	Installation et maintenance de distributeurs automatiques
I1305	Installation et maintenance électronique
I1310	Maintenance mécanique industrielle
I1601	Installation et maintenance en nautisme
I1602	Maintenance d'aéronefs
I1603	Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles
K2304	Revalorisation de produits industriels
K2306	Supervision d'exploitation éco-industrielle
H2902	Chaudronnerie - tôlerie
H2903	Conduite d'équipement d'usinage
H2909	Montage-assemblage mécanique
H2913	Soudage manuel
I1302	Installation et maintenance d'automatismes
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation
I1309	Maintenance électrique
I1503	Intervention en milieux et produits nocifs
I1301	Installation et maintenance d'ascenseurs
I1306	Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air
I1308	Maintenance d'installation de chauffage

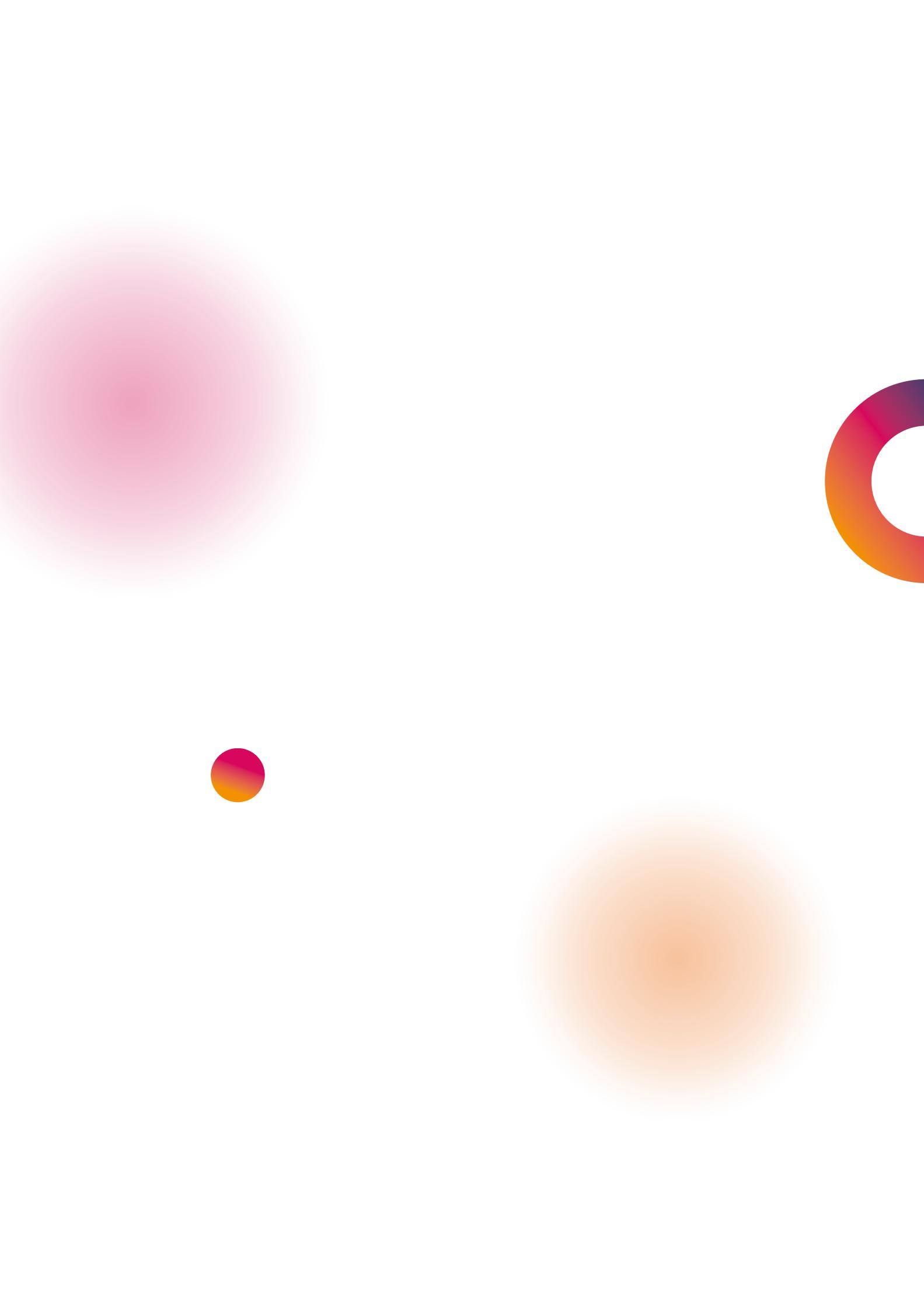
Annexe 2 : liste des formations identifiées comme « industrielles » financées dans le cadre du PTP



CAP Aéronautique options Avionique, Structure et Systèmes	Bac Pro Technicien en réalisation de produits mécaniques
CAP Art et techniques de la bijouterie–joaillerie options bijouterie–joaillerie, bijouterie sertissage et polissage finition	Bac Pro Technicien menuisier agenceur
CAP Arts de la dentelle, options fuseaux et aiguille	BMA Céramique
CAP Arts de verre et du cristal	BMA Horlogerie
CAP Arts du bois	MC4 Maquettes et prototypes
CAP Arts et techniques du verre option Vitrailiste et option Décorateur sur verre	MC4 Technicien en soudage
CAP Charpentier bois	BTS Conception des processus de réalisation de produits, option A : production unitaire, option B : production sérielle
CAP Charpentier de marine	BTS Conception des produits industriels
CAP Chaussure	BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
CAP Constructeur Bois	BTS Contrôle industriel et régulation automatique
CAP Cordonnerie multiservice	BTS Développement et réalisation bois
CAP Décolletage : opérateur réglleur en décolletage	BTS Electrotechnique
CAP Doreur à la feuille ornemaniste	BTS Fluides-énergies-domotique
CAP Ébéniste	BTS Maintenance des systèmes
CAP Electricien	BTS Pilotage de procédés
CAP Encadreur	BTS Systèmes constructifs bois et habitat
CAP Ferronnier d'art	Brevet de maîtrise Technicien supérieur en installations sanitaires et thermiques
CAP Fourrure	DUT Génie biologique option Analyses biologiques et biochimiques
CAP Horlogerie	DUT Génie Biologique option Diététique
CAP Installateur en froid et conditionnement d'air	Licence Professionnelle Acoustique et vibrations
CAP Instruments coupants et de chirurgie	Licence Professionnelle Bio-industries et biotechnologies
CAP Maroquinerie	Licence Professionnelle Chimie : formulation
CAP Menuisier fabricant	Licence Professionnelle Domotique
CAP Menuisier installateur	Licence Professionnelle Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation
CAP Métallier	Licence Professionnelle Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques
CAP Métiers de la mode chapelier modiste	Licence Professionnelle Métiers de la qualité
CAP Métiers de la mode vêtement flou	Licence Professionnelle Métiers de la santé : technologies
CAP Modèles et moules céramiques	Licence Professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie
CAP Monteur en installations thermiques	Licence Professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option A : chaudronnerie, option B : soudage	Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels
CAP Sellerie générale	Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle
CAP Sellier harnacheur	Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : logistique industrielle
CAP Tailleur de pierre	Licence Professionnelle Métiers du design
CAP Tapissier d'ameublement en décor	Licence Professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
CAP Tapissier d'ameublement en siège	Licence Professionnelle Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle
CAP Tonnelier	Licence de Biologie Sciences de la Terre et de l'Univers
CAP Tournage en céramique	Licence de maintenance d'aéronefs de catégorie B1.I
Bac Pro Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables	Licence Génie civil
Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés	Licence Sciences de la vie
Bac Pro Maintenance et Efficacité Energétique	Licence Sciences pour l'ingénieur
Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés	Master Biologie moléculaire et cellulaire
Bac Pro Métiers du Froid et des Energies Renouvelables	
Bac Pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons	
Bac Pro Technicien constructeur bois	
Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle	

Master Biologie-santé	Ingénieur diplômé de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers
Master Chimie	Ingénieur diplômé de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers, spécialité mécanique et automatique
Master ESC - GRANDE ECOLE -	Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Toulouse, spécialité génie civil
Master Génie industriel	Ingénieur diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC), spécialité Mécanique
Master Ingénierie de la santé	Ingénieur diplômé de l'université Paris-X, spécialité mécanique, en partenariat avec l'ITII île de France
Master Ingénierie des systèmes complexes	Ingénieur diplômé du CESI
Master Ingénierie nucléaire	Ingénieur spécialisé diplômé de l'Ecole supérieure du soudage et de ses applications
Master Physique appliquée et ingénierie physique	TP Agent de contrôle et de métrologie industrielle
Master Qualité, hygiène, sécurité	TP Agent de fabrication et montage en chaudronnerie
Master Santé	TP Agent de maintenance CVC
Master Santé publique	TP Agent de maintenance d'équipements de confort climatique
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	TP Agent de maintenance en marine de plaisance
Master Sciences du bois	TP Agent de montage et de câblage en électronique
Master Sciences du médicament et des produits de santé	TP Agent de refabrication et de recyclage de batteries d'accumulateurs
Master Sciences du vivant	TP Ajusteur monteur aéronautique
Master Sciences, technologie, santé, mention mécanique et sciences pour l'ingénieur, spécialité mécatronique et conception avancée	TP Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment
Master Sciences, Technologies, Santé, Mention Nutrition et Sciences des aliments	TP Chargé d'études thermiques, énergétiques et environnementales du bâtiment
Master Toxicologie et éco-toxicologie	TP Charpentier bois
Mastère spécialisé Architecte - Manager en ingénierie système	TP Conducteur d'appareils de l'industrie de la chimie
Mastère spécialisé Créeateur de produits technologiques et durables	TP Conducteur de grue à tour
Mastère spécialisé Expert en stratégie d'innovation durable par le design	TP Conducteur d'installation et de machines automatisées
Mastère spécialisé Expert en transformation des systèmes de production (supply chain)	TP Constructeur aménageur nautique bois et composites
Mastère spécialisé Manager de la performance industrielle	TP Constructeur bois
Mastère spécialisé Manager de la qualité	TP Cordonnier multiservices
Mastère spécialisé Manager de l'amélioration continue	TP Couturier en atelier mode et luxe
Mastère spécialisé Manager des affaires énergétiques	TP Couturier retoucheur
DIPLOVIS Manager mode et luxe	TP Dessinateur d'ouvrages de métallerie
Ingénieur CNAM 3ème année systèmes automatisés	TP Electricien d'installation et de maintenance des systèmes automatisés
Ingénieur d'exploitation des systèmes de production	TP Ferronnier
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique Universitaire de l'Université de Lille spécialité génie C	TP Horloger
Ingénieur en génie industriel	TP Infographiste metteur en page
Ingénieur généraliste	TP Installateur thermique et sanitaire
Ingénieur génie électrique	TP Mécanicien réparateur en marine de plaisance
Ingénieur génie industriel	TP Menuisier agenceur
Ingénieur ISTP spécialité génie des installations nucléaires	TP Menuisier de fabrication bois et dérivés
Ingénieur mécanique	TP Menuisier installateur
Ingénieur mécanique - Production maintenance	TP Métallier
Ingénieur mécanique productique	TP Moniteur dépanneur frigoriste
Ingénieur mécanique structures process	TP Moniteur qualifié d'équipements industriels
Ingénieur ISTP spécialité génie industriel	TP Moniteur-dépanneur en climatisation
Ingénieur spécialité mécanique	TP Opérateur composites hautes performances
Ingénieur international en soudage (IWE)	TP Opérateur régleur en usinage assisté par ordinateur
Ingénieur de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité génie énergétique et industriel	TP Piqueur préparateur en maroquinerie
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, spécialité énergétique	TP Régleur décolleteur
Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité génie industriel	TP Restaurateur de meubles d'art, anciens et contemporains
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, Spécialité Mécanique Productique	TP Sellier garnisseur
Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique, de l'institut polytechnique de Bordeaux spécialité Chimie et Génie physique	TP Soudeur assembleur industriel
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne de l'institut Mines-Telecom, spécialité Génie Industriel	TP Soudeur TIG électrode enrobée
	TP Tailleur de pierre
	TP Tapissier garnisseur
	TP Tapissier-couturier d'ameublement
	TP Technicien de maintenance CVC

TP Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique	Chargé(e) de projet en nutrition
TP Technicien de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie	Costumier
TP Technicien de maintenance industrielle	Décorateur en ameublement d'intérieur
TP Technicien de production industrielle	Designer de communication graphique et digitale
TP Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité	Designer en architecture d'intérieur
TP Technicien d'études en agencement intérieur	Designer en architecture d'intérieur
TP Technicien d'études en chaudronnerie, tuyauterie, structures métalliques	Designer en architecture d'intérieur
TP Technicien d'études en chauffage, ventilation et climatisation	Designer graphique print / web
TP Technicien d'études en construction bois	Ebéniste
TP Technicien d'études en mécanique	Eco-énergéticien
TP Technicien d'installation en équipements de confort climatique	Expert en efficacité énergétique des bâtiments
TP Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation	Fèvre taillandier coutelier
TP Technicien en chaudronnerie	Forgeron - coutelier à la forge
TP Technicien en systèmes de sûreté	Gemmologue - expert
TP Technicien en usinage assisté par ordinateur	Gestionnaire qualité, sécurité, environnement, développement durable et RSE
TP Technicien supérieur de contrôle non destructif	Graphiste concepteur
TP Technicien supérieur de maintenance industrielle	Infographiste
TP Technicien supérieur en automatique et informatique industrielle	Manager de la chaîne logistique
TP Technicien supérieur en conception industrielle de systèmes mécaniques	Manager de la chaîne logistique durable
TP Technicien supérieur en fabrication additive	Modéliste / Artisan-Créateur
TP Technicien supérieur en production industrielle	Modéliste en prêt à porter femme
TP Technicien supérieur méthodes produit process	Modéliste international du vêtement
TP Préparateur monteur en maroquinerie	Monteur dépanneur frigoriste
TP Tuyauteur industriel	Opérateur Technique en Pharmacie et Cosmétique Industrielles
CQP Agent de contrôle qualité dans l'industrie	Plasticien céramiste
CQP Ajusteur assembleur de structures aéronautiques	Pratiquer le soudage suivant la norme NF EN ISO 9606-1
CQP Chargé d'intégration en robotique industrielle	Pratiquer le soudage suivant le code RCC-M-AFCEN
CQP Chargé de projets industriels	Préparateur(trice) en parfum, cosmétique et arômes
CQP Chaudronnier d'atelier	Responsable des systèmes qualité hygiène sécurité environnement
CQP Chaudronnier naval	Responsable en qualité sécurité environnement
CQP Conducteur d'équipements industriels	Responsable management durable qualité sécurité environnement
CQP Dessinateur d'études industrielles	Responsable performance industrielle
CQP Gérer l'activité des gemmes en entreprise	Responsable qualité hygiène sécurité environnement
CQP Installateur, mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques	Responsable qualité sécurité environnement
CQP Intégrateur cabine aéronautique	Responsable qualité sécurité-sûreté environnement
CQP Opérateur de fabrication des industries chimiques	Responsable qualité, santé, sécurité, environnement
CQP Opérateur matériaux composites hautes performances	Sellier maroquinier d'art
CQP Opérateur-régulateur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière	Spécialiste international en soudage (IWS)
CQP Soudeur industriel	Styliste designer de modes
CQP Technicien d'usinage sur machines-outils à commande numérique (MOCN)	Styliste modéliste
CQP Technicien de la qualité (CQPI)	Styliste Modéliste créateur de mode
CQP Technicien de maintenance industrielle (CQPI)	Tapissier - décorateur contemporain
CQP Tourneur(euse) industriel (CQPM)	Technicien de maintenance et de modernisation des ascenseurs
CQP Tuyauteur industriel	Technicien des arts mobiliers, sculptés et décoratifs
CCP Conception pour la Fabrication Additive	Technicien en électricité et domotique
Affûteur-rémuleur itinérant	Technicien en pharmacie et cosmétique industrielles
Analyste programmeur en automatisme et informatique industrielle	Technicien spécialisé en bioproduction industrielle
Animateur qualité sécurité environnement	Technicien supérieur en pharmacie et cosmétique industrielles
Architecte d'intérieur	Technicien(ne) de maintenance en équipements de génie climatique
Architecte d'intérieur designer	Technologue international en soudage (IWT)
Assistant styliste de mode	Vitrailliste
Assistant technique des industries aromatiques et cosmétiques	
Bijoutier joaillier	



TRANSITIONS
PRO Partenaire
d'avenir



www.transitionspro.fr

opco
2i
COMPETENCES
INDUSTRIES



www.opco2i.fr